



**Association ECU**  
**(Environnement, Cadre de vie, Urbanisme)**  
Association régie par la loi du 1er juillet 1901  
Siège social 6, le Mesnil 14790 VERNON  
(Tél 06.86.79.43.08 ; e-mail [ecuasso@wanadoo.fr](mailto:ecuasso@wanadoo.fr))

**Charte de l'Environnement**

**Art. 1er. - Chacun a le droit de vivre dans un environnement équilibré et respectueux de la santé.**

**Art. 2. - Toute personne a le devoir de prendre part à la préservation et à l'amélioration de l'environnement.**

**Loi Constitutionnelle du 1er mars 2005**

les Associations **A13 0Db, SNAD et ECU** à

**M.Christophe LEMARCHAND**  
Maire de TROARN

Place Paul-Quellec  
**14670 Troarn**

le 26 septembre 2016

Monsieur le Maire,

Le journal Ouest France du 19 septembre, page 4, fait état de l'existence d'un plan autoroutier d'un montant d'un milliard d'euros destiné à apporter les améliorations du réseau d'ici à 2019.

Ces travaux sont appelés à être financés à la fois par l'augmentation des péages et par des contributions des Collectivités territoriales : une cinquantaine de dossiers sont d'ores et déjà finalisés, mais la liste n'est pas close.

Comme vous le savez, les Associations A130Db, SNAD et ECU réunies dans un Comité de suivi créé à l'initiative de M le Préfet plaident depuis de nombreuses années pour la mise en œuvre de différentes dispositions destinées à lutter contre les nuisances autoroutières de l'A13 notamment au niveau de Bures sur Dives et de TROARN ; par délibération du 29 novembre 2011, votre Commune a fait sienne à la fois le constat et les demandes formulées par les Associations précitées.

Cet état de fait, et l'initiative des pouvoirs Publics à laquelle il est fait allusion nous conduit à vous demander de bien vouloir accompagner l'action\* que nous comptons développer auprès de la SAPN et des différents acteurs locaux, déjà fortement mobilisés pour certains d'entre eux (Mme Laurence DUMONT Vice Présidente de l'Assemblée Nationale, Mme Corinne FERET Sénatrice du Calvados.

Cette requête est d'autant plus justifiée que le Journal Ouest France du 23 septembre évoque les travaux d'élargissement sur 3 voies de l'A13, pour la portion de route comprise entre Pont l'Évêque et Dozule soit 20 km.

Cette initiative s'inscrit dans le précédent plan de relance autoroutier signé en Août 2015 entre les services de l'État et la SAPN : il trouve sa justification dans l'augmentation du trafic (40000 véhicules jours dont 14 % de poids lourds); il a pour objectif de renforcer la sécurité, d'accroître la fluidité du trafic, et compte œuvrer de façon accrue en faveur de l'environnement.

Dans ce contexte, il est clair que les nuisances liées au trafic justifiant les travaux prochainement engagés ne sauraient se limiter à la portion d'autoroute évoquée ci-dessus; en réalité le constat justifiant les travaux envisagés est - pour le moins - identique au-delà du péage de DOZULE en direction de CAEN ; il impacte directement les riverains des Communes de Bures et de TROARN en particulier.

C'est pourquoi, en raison de ce qui précède nous réitérons notre demande d'appui tout à la fois en raison de l'antériorité de notre demande et pour des raisons de bon sens et d'équité qui ne vous auront sans doute pas échappés.

Dans cette attente, nous vous prions de croire M.le Maire en l'assurance de notre considération distinguée

Pour les CA des Associations  
A13 ODb, SNAD, et ECU

J.L. ESTIVAL

Copie à

- M.VIDALLES, Secrétaire d'Etat aux Transports
- M. le Prefet du Calvados
- Mme Laurence DUMONT, Vice Président de l'Assemblée nationale et Députée de la 2ème circonscription du Calvados
- Mme Corinne FERET, Sénatrice
- M. Joel BRUNEAU President de CAEN la Mer,
- M. GAUTHEY Pdg SAPN

N.B. un communiqué de presse est en cours de finalisation .